



Dossier à retourner à :

AF-FORMATION, Me Sandra LOUISE
44 le clos du Poteau Rouge, 14000 CAEN
administratif@af-formation.fr /Tel : 06.42.76.54.18

FICHE D'INSCRIPTION PREPARATION TEP
MENTIONS COURS COLLECTIFS ET HALTEROPHILIE MUSCULATION BPJEPS AF 2019

NOM	Prénom :	Photo du candidat
Nom de jeune fille	Date de naissance :	
Lieu et Département de naissance :	
Adresse	
Code Postal	Ville	
E-mail :	Portable :	

⇒ **DATE DE STAGE CHOISIE :**

Sessions ouvertes	
<input type="radio"/> Mars : semaine 13 (26 -28- 29 mars)	
<input type="radio"/> Avril : semaine 14 (02-04-05 avril)	<input type="radio"/> Avril : semaine 17 (23-25-26 avril)
<input type="radio"/> Mai : semaine 20 (14-16-17 mai)	<input type="radio"/> Mai : semaine 21 (21-23-24 mai)
<input type="radio"/> Juin : semaine 24 (11-13-14 juin)	

Conditions d'ouvertures : 5 candidats minimum par stage

⇒ Je joins un certificat médical récent de mon médecin traitant ②

⇒ Joindre une autorisation parentale pour les personnes mineures (format libre)

⇒ Je Libelle mon chèque à l'ordre de l'agent comptable de AF-FORMATION

Montant : 155 € - 14 h 00 de formation préparatoire

⇒ J'AI PRIS CONNAISSANCE DU PROGRAMME DE FORMATION ③

⇒ J'AI PRIS CONNAISSANCE DES CGV (conditions générales de ventes) ④

Je sollicite mon inscription à la préparation aux TEP BPJEPS AF 2019 organisée par AF-FORMATION

Fait à :Le:

Mention manuscrite "Bon pour accord" :

Signature (parents pour les mineurs)

A FAIRE REMPLIR PAR SON MEDECIN TRAITANT

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A L'EXERCICE :

- des activités pratiquées au cours de la formation BPJEPS AF et à
- l'accomplissement des actions pour se préparer ou réaliser les Tests Préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis

Obligatoire à l'inscription et daté de moins de 1 an à la date d'entrée en formation

Je soussigné (e), docteur en médecine,

atteste avoir pris connaissance du contenu des tests ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « **activités de la forme** » : mention « **haltérophilie-musculation** » et mention « **cours collectifs** » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné,

M. / Mme, candidat (e) à ce brevet, et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucune

contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (s'il / elle y est soumis [e]) ;
- et à l'exercice de ces activités.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à

le

(Signature et cachet du médecin)

Fiche information à transmettre au médecin lors de votre rendez-vous

Document à nous retourner complété

Document à transmettre à votre médecin
traitant lors de votre visite médicale

INFORMATIONS AU MEDECIN

➤ **Activités professionnelles pratiquées en alternance au cours de la formation**

Le candidat au brevet BPJEPS Educateur sportif, spécialité « activités de la forme »

- ✓ **option « haltérophilie-musculation »** est amené à :
 - pratiquer encadrer et enseigner des activités de musculation, haltérophilie et cardio-training (ergomètres) pour tous publics ;
 - assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques.
- ✓ **option « cours collectifs »**
 - pratiquer encadrer et enseigner des activités de la forme: LIA, STEP, étirements, renforcement musculaire ...
 - assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques

➤ **Activités préparatoires pour la réussite aux Tests d'Exigences Préalables**

- ① Epreuve de démonstration musculation (squat, développé couché et tractions)
- ② Test course navette « Luc Léger » palier 7 réalisé pour les filles et 9 pour les garçons
- ③ Epreuve musculation : squat, développé-couché, traction)

➤ **Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap**

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la vie associative peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap. Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente le candidat vers le dispositif mentionné ci-dessus.

Objectifs en termes d'aptitudes ou compétences

Cette formation vous permet d'optimiser votre préparation pour obtenir vos TEP (Tests d'exigences Préalables) en COURS COLLECTIFS (option A) et MUSCULATION (option B).

Programme

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Option B	Durée : 3 H 30 - Mardi matin	Durée : 7 H - Jeudi journée	Durée 3 H 30 - Vendredi Après- Midi
	Horaires 09H - 12H30 et 13H30 - 17H		
Option A	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Explication et déroulement du protocole pour le test Luc léger ✓ Spécificités du Test Luc léger pour chaque mention (A et B) ✓ Réalisations du test navette Luc Léger : (aptitude aérobique) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Explication et déroulement du protocole des épreuves en musculation ✓ Spécificité des Tests musculation ✓ cours musculation ✓ Réalisation des épreuves de forces : traction - développé couché - squat ✓ Explication et déroulement du protocole des épreuves cours collectifs ✓ Spécificité des Tests cours collectifs ✓ Evaluation suivi en cours collectifs : step - renforcement musculaire- étirements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pratique des épreuves de forces : traction - développé couché - squat ✓ Pratique en cours collectifs : step - renforcement musculaire- étirements ✓ Conseils d'entraînement

Durée : 14 h - Montant : forfait 155 € - Calendrier : 2 sessions max par mois (sous réserve nombre stagiaires atteint)

Pour plus de renseignements : Philippe PASQUIER ☎06-42-76-54-18 ✉contact@af-formation.fr

Contenu de l'offre :

- Démarche pédagogique:
- Cours théoriques (remise d'un support écrit)
- Exercices pratiques
- Evaluation de votre niveau de pratique
- Conseils personnalisés en entraînement

Profils concernés : tout public

Pré-requis : aucun (certificat médical à joindre)

Formateurs : Pasquier Philippe formateur BEE1 ET BEE2 HACUMESE et LEARD Tony (BPJEPS AGFF)

Modalités d'évaluation : - Recueil des appréciations

Formation en petit groupe : 5-10 participants

Lieu de formation : 44 le clos du Poteau rouge, CAEN

Remise d'une attestation de fin de stage

Sessions ouvertes: ● Mars : semaine 13 (26 -28- 29 mars) ● Avril : semaine 14 (02-04-05 avril) ● Mai : semaine 20 (14-16-17 mai)

Sessions supplémentaires : ● Avril : semaine 17 (23-25-26 avril) ● Mai : semaine 21 (21-23-24 mai) ● juin : semaine 24 (11-13-14 juin)

Conditions générales de vente ④

Introduction

Les présentes conditions de vente sont conclues entre, d'une part l'association AF-FORMATION Normandie et d'autre part, toute personne, dénommée ci-après « le candidat », souhaitant procéder à une formation courte préparatoire aux Test d'Exigences Préalables..

Cette préparation aux TEP est spécifique pour les Brevets Professionnels Jeunesse, Éducation Populaire et Sport (BPJEPS) spécialité éducateur sportif pour les mentions suivantes :

- Activités de la Forme (AF) mention B - cours collectifs
- Activités de la Forme (AF) mentions AB - cours collectifs et Haltérophilie-musculation

Toute inscription à cette formation courte suppose que le stagiaire accepte le contenu du stage présent dans le catalogue en vigueur, le tarif proposé et les conditions d'exécution du stage.

Ce catalogue est disponible en ligne sur le site www.af-formation.fr, auprès de nos partenaires institutionnels, et dans nos locaux situés au 44 rue du Clos du Poteau Rouge, 14000 CAEN.

Inscriptions

Le candidat qui souhaite s'inscrire doit obligatoirement :

- compléter la fiche d'inscription
- préciser la date à laquelle il souhaite se positionner dans notre calendrier prédéfini ainsi que le choix de la mention dans les options proposées
- fournir le certificat médical de non contre-indication
- effectuer le paiement dans les conditions prévues

Tarifs

Les prix libellés en euros sont indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Les montants indiqués sont établis sur la base d'un forfait et dépendent de(s) la(es) mention(s) choisie(s). Notre association n'est pas assujettie à la TVA.

L'association AF-formation communiquera par courrier électronique la confirmation de l'inscription enregistrée, la date ainsi que l'heure de formation. Le lieu de formation est situé dans les locaux de AF-FORMATION - Force Athlétique Caennaise, 44 le Clos du Poteau Rouge, 14000 CAEN.

Modalités de paiement

L'intégralité du prix est exigible au moment de l'inscription.

Les paiements par chèque ou virement bancaire sont les seuls modes de règlement autorisés.

La commande validée par le candidat ne sera considérée effective que lorsque les centres de paiement bancaire concernés auront donné leur accord. En cas de refus des dits centres, l'inscription sera automatiquement annulée et le candidat prévenu par courrier électronique.

Par ailleurs, l'association AF-FORMATION se réserve le droit de refuser toute commande d'un candidat avec lequel il existerait un litige.

Litiges

En cas de litige, le candidat ou l'organisme de formation s'engage à mettre en place une procédure de conciliation, conformément au règlement intérieur.

Si nécessaire, la présence d'un conciliateur est possible afin de trouver une solution au litige.

Refus de commande:

Dans le cas où un Candidat passerait une commande à AF-FORMATION NORMANDIE, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), AF-FORMATION NORMANDIE pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

Modalités d'annulation

Force Majeure

La responsabilité de l'Association AF-FORMATION NORMANDIE ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Rétractation

Le candidat ayant procédé au paiement dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de paiement, conformément à la réglementation en vigueur relative à la vente en ligne.

Il peut en faire la demande durant cette période et uniquement de façon électronique à partir de cette adresse mail : direction@af-formation.fr .

Annulation

Toute annulation par le Candidat doit être communiquée à cette adresse mail: direction@af-formation.fr .

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaires avant la session de formation, AF-Formation se réserve le droit de proposer au candidat un report de sa session de formation selon les places disponibles sur les autres sessions de formation.

A défaut de trouver une date de report 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Informations légales

Le renseignement des informations nominatives collectées aux fins de la vente à distance est obligatoire, ces informations étant indispensables pour le traitement des inscriptions et l'établissement des factures. Le défaut de renseignement entraîne la non validation de l'inscription. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", le traitement des informations nominatives relatives aux clients a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de l'Association AF-FORMATION NORMANDIE. De plus, l'association AF-FORMATION s'engage, à la demande du client, à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses clients à un tiers.